Tableau de bord

Le gouvernement s'est emparé de
17 des 20 décisions fondamentales du rapport :

- ↘ 11 sont en cours de mise en œuvre dans un esprit fidèle au rapport
- ↘ 3 sont partiellement en cours de mise en œuvre
- ↘ 3 sont prévues prochainement, selon des modalités encore à définir
- ↘ 3 sont en attente

Signalétique

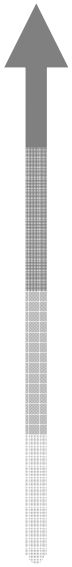

= Décision en cours de mise en œuvre, dans un esprit conforme au rapport

= Décision en cours de mise en œuvre, de manière partielle au vu du rapport

= Concertation en cours

= Décision non encore abordée/écartée

Les décisions fondamentales

Décision fondamentale 1

Se donner les moyens pour que tout élève maîtrise avant la fin de la 6ème le français, l'écriture, le calcul, le travail de groupe, l'anglais et l'informatique

Ministre de l'Education

- Le 20 février, Xavier Darcos a présenté les nouveaux programmes du primaire.
- Ceux-ci seront mis en œuvre à partir de la rentrée 2008.
- Ils prévoient :
  - un recentrage autour du français et des mathématiques
  - plus d'enseignement sportif (pour l'éveil au groupe)
  - l'apprentissage d'une langue vivante à partir du CP
  - une initiation à l'informatique à partir du CE2

Décision fondamentale 2

Constituer 10 grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche autour de 10 campus, réels et virtuels

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

- Le 6 février, Valérie Pécresse annonçait le coup d'envoi d' «Opération campus».
- L'objectif est de créer 10 pôles universitaires de prestige, dotés de grands amphithéâtres, de laboratoires de recherche compétitifs et d'équipements sportifs.
- Le projet sera financé via la cession d'une partie du capital d'EDF (5 milliards), ainsi qu'à travers des PPP.
- 6 premières universités ont été sélectionnées le 28 mai, 4 autres devraient prochainement les rejoindre. Les premiers projets pourraient être lancés début 2009.

Décision fondamentale 3

Redonner à la France les moyens (dont ceux de la recherche) pour prendre une place de premier rang dans les secteurs d'avenir : numérique, santé, énergies renouvelables, biotechnologies, etc.

Ministres de l'Economie, de la Santé, et de l'Enseignement supérieur / Recherche

- Valérie Pécresse a lancé fin février une grande réforme de la recherche publique, notamment pour la structurer davantage par instituts et pour la financer sur projet et à la performance.
- Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit de débloquer 1Md€ supplémentaire pour la recherche sur les énergies renouvelables.
- Un plan de développement du numérique est préparé pour fin juillet par Eric Besson, le nouveau Secrétaire d'Etat à l'économie numérique.
- Les pôles de compétitivité ont été reconduits pour 3 ans fin juin.
- Les décrets d'application de la loi de finances 2008 simplifiant et augmentant le crédit d'impôt recherche ont été pris en avril.

Décision fondamentale 4

Mettre en construction 10 Ecopolis, villes et quartiers d'au moins 50.000 habitants intégrant technologies vertes et technologies de communication

Ministres du Développement durable, ainsi que du Logement et de la Ville

- Des collectivités locales ont déjà manifesté leur souhait de participer au projet. Parmi elles : Issy-les-Moulineaux, Meaux, Le Creusot, Narbonne, Lille (sur le site de l'Union), Lyon (le quartier Confluence) et Rouen.
- Le nouveau Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Yves Jégo, a appelé le 27 mars à l'installation d'une Ecopolis à Saint-Paul, dans le nord-ouest de la Réunion.
- Le projet de loi « Grenelle 1 », présenté en Conseil des ministres le 11 juin, prévoit de lancer en 2008 un appel à projet pour trouver entre 10 et 15 agglomérations prêtes à lancer un vaste projet urbain à la fois environnemental et énergétique.

Décision fondamentale 5

Entreprendre dès maintenant la mise en place du Très Haut Débit pour tous, que ce soit à domicile, au travail ou dans l'administration

Ministre de l'Economie, Secrétaire d'Etat à l'économie numérique

- Le projet loi de modernisation de l'économie inclut un plan « Très Haut Débit », qui prévoit notamment de favoriser le développement concurrentiel de la fibre optique et de mutualiser les charges de génie civil.
- Un plan de développement du numérique, préparé par Eric Besson pour fin juillet, prévoirait notamment :
  - l'accès de 100% des Français au haut débit fixe et mobile en 2012 ;
  - la migration d'ici fin 2011 vers l'audiovisuel numérique ;
  - la couverture des zones blanches par la promotion du satellite et le suivi des opérateurs Wimax ;
  - le déploiement de l'UMTS sur les fréquences GSM 900.

Décision fondamentale 6

Mettre en place les infrastructures nécessaires (ports, aéroports, place financière) et accroître l'offre et la qualité du logement social

Ministres du Développement durable, de l'Economie, ainsi que du Logement / Ville

- Un projet de loi portant réforme portuaire a été adopté le 24 juin. Il prévoit notamment de réorganiser la gouvernance et la manutention des 7 « grands ports maritimes ». Un plan d'investissement de 367M€ est prévu pour 2009-2013.
- Le projet loi de modernisation économique prévoit un plan complet visant à renforcer la place financière de Paris (régime des impatriés, fusion de la Commission bancaire et de l'ACAM, normes de comptabilité, fiscalité, etc.)
- Hervé Novelli prépare un projet de loi sur le tourisme d'ici fin 2008, qui vise notamment développer la desserte aérienne et le *low cost* en France.
- Christine Boutin a annoncé début mars un projet de loi de mobilisation pour le logement. Il devrait être présenté au Parlement en juillet.

Décision fondamentale 7

Réduire les délais de paiement à 30 jours à compter de la livraison, assurer le remboursement sous 10 de la TVA et instituer un régime fiscal simplifié pour les entreprises réalisant moins de 100.000 € de chiffre d'affaire

Ministre de l'Economie

- Le projet loi de modernisation de l'économie prévoit :
  - de ramener les délais à 60 jours, ou 45 jours en fin de mois, à partir de la date d'émission de la facture
  - de doubler les pénalités de retard, qui passeraient à 3 fois le taux d'intérêt légal (égal à 3,99% en 2008)
  - d'instaurer pour les microentreprises (CA<76.000€ dans le commerce, CA<27.000€ dans les services) un prélèvement libératoire de 13% du CA (23% pour les services) remplaçant l'ensemble des charges fiscales et sociales.
- Lors de son examen à l'Assemblée nationale, Eric Woerth s'est engagé à faire de la réduction des délais de remboursement de TVA (en moyenne de 16 jours aujourd'hui) une des priorités de la nouvelle Direction Générale des Finances Publiques.
- La Commission européenne a révélé le 26 juin qu'elle envisageait un projet de directive fixant les délais à 30 jours.

Décision fondamentale 8

Créer par redéploiement une Agence guidant dans un premier temps les TPE/PME de moins de 20 salariés dans leurs démarches administratives, en leur adressant des réponses engageant l'ensemble des administrations

Ministre de l'Economie

- Des travaux sont engagés à Bercy pour se conformer à la directive services, qui doit être transposée d'ici fin 2009 : celle-ci demande en effet la mise en place de « guichets uniques » pour les formalités administratives des chefs d'entreprises.
- Un amendement au projet de loi de modernisation de l'économie attribue cette fonction de guichet unique aux Centres de Formalité des Entreprises (CFR), placés pour la plupart au sein du réseau consulaire et des URSSAF.
- Le projet de loi de modernisation de l'économie prévoit par ailleurs d'étendre le champ du rescrit fiscal et social.

Décision fondamentale 9

Renvoyer l'essentiel des décisions sociales à la négociation en modernisant les règles de représentativité et de financement des organisations syndicales et patronales

Ministre du Travail

- Pour ses chantiers sociaux de 2008, le gouvernement a fait largement intervenir les partenaires sociaux conformément à la loi « Larcher » de janvier 2007.
- Les partenaires sociaux ont adopté le 10 avril une « position commune » fondant la représentativité syndicale sur l'élection. Un projet de loi sur la démocratie sociale, établi sur cette base, est en cours de discussion au Parlement.
- Au cours de l'examen parlementaire, un amendement prévoyant l'ouverture d'une négociation nationale interprofessionnelle sur la réforme de la représentativité patronale a été adopté.

Décision fondamentale 10

Se mobiliser pour l'emploi des jeunes et imposer aux entreprises et collectivités publiques de présenter un bilan annuel de leur diversité par âge, sexe et origine

Ministres de l'Economie, du Travail et de la Fonction publique

- La Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) a remis le 22 mai au Président de la République son 3ème rapport annuel sur les discriminations en France.
- Le 10 juin, elle a rendu public une étude sur les discriminations en entreprises.

Décision fondamentale 11

Réduire le coût du travail en transférant une partie des cotisations sociales vers la CSG et la TVA

Ministre de l'Economie

- Une Revue Générale des Prélèvements Obligatoires (RGPO) est prévue pour l'automne sous l'égide de Bercy.
- Une remise à plat de la fiscalité devait être lancée à l'occasion, « *sans toucher au niveau de prélèvements obligatoires* » selon le gouvernement.

Décision fondamentale 12

Offrir aux salariés le libre choix de leur départ à la retraite (une fois acquise la durée minimale de cotisation), supprimer les dispositifs de préretraite ainsi que les obstacles aux cumuls emploi-retraite

Ministres de l'Economie et du Travail

- Un « chantier social » sur la réforme des retraites s'est tenu entre fin 28 avril et fin juin sous l'égide de Xavier Bertrand. Il prévoit :
  - d'autoriser le cumul emploi/retraite sans restriction à partir de 60 ans pour les personnes ayant une carrière complète ;
  - de porter le taux de la surcote de 3 à 5% par année supplémentaire.
- Ces mesures seront intégrées dans le prochain PLFSS.
- La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 avait déjà fortement taxé les dispositifs de préretraite.

Décision fondamentale 13

Soutenir les commerçants et les fournisseurs indépendants, restaurer la liberté de prix et d'installation de tous dans la distribution, l'hôtellerie et le cinéma

Ministre de l'Economie

- La loi dite « Chatel » du 3 janvier :
  - instaure le « triple net » à défaut de lever l'interdiction de revendre à perte ;
  - crée une convention unique pour décrire les accords de coopération entre fournisseurs et distributeurs.
- Le projet de loi de modernisation de l'économie, en cours d'examen parlementaire :
  - poursuit l'assouplissement des pratiques commerciales, avec notamment l'instauration de la négociabilité des conditions générales de vente et des tarifs ;
  - poursuit l'assouplissement des règles d'urbanisme commercial, avec un relèvement des seuils à 1.000m².
- Une suppression sur 2 ans de la procédure devant les CDEC serait prévue dans un nouveau projet de loi attendu d'ici 2009.

Décision fondamentale 14

Ouvrir les professions réglementées à la concurrence, sans nuire à la qualité des services rendus

Ministre de l'Economie

- Michèle Alliot-Marie a signé le 28 mai un protocole avec les représentants des taxis, qui prévoit notamment 4.000 taxis supplémentaires sur Paris d'ici 2012.
- Le 10 juin, Rachida Dati a annoncé officiellement la fin des avoués, qui devraient fusionner d'ici 2010 avec la profession des avocats.
- Le nombre de notaires devrait être augmenté de 20% d'ici 2012.
- La compétence territoriale des huissiers de justice sera étendue du tribunal d'instance au TGI le 1er janvier 2009.
- Hervé Novelli a mis en place une commission chargée de réfléchir à une évolution de la réglementation concernant les qualifications des artisans.

Décision fondamentale 15

Encourager la mobilité géographique (Bourse du logement social) et internationale (politique de visas plus souple pour les étudiants, chercheurs, artistes et travailleurs étrangers)

Ministres de l'Economie et du Logement

- Le projet de loi de modernisation de l'économie prévoit un nouveau type de carte de séjour pour les étrangers contribuant « *de façon remarquable au développement économique de la France* ». Celui-ci permettrait notamment les allers-retours multiples sur plusieurs années.
- Hervé Novelli prépare un projet de loi sur le tourisme d'ici fin 2008. Il prévoit notamment un octroi de visa simplifié pour les ressortissants de pays stratégiques (BRIC, etc.)
- Christine Boutin a annoncé début mars un projet de loi de mobilisation pour le logement. Il devrait être présenté au Parlement en juillet.

Décision fondamentale 16

Considérer la formation de tous les chercheurs d'emploi comme une activité nécessitant rémunération sous forme d'un « contrat d'évolution »

Ministre de l'Economie, secrétariat d'Etat à l'Emploi

- Le 17 avril, une conférence entre Bercy et les partenaires sociaux lançait la réforme de l'assurance-chômage prévue pour 2008.
- La fusion de l'ANPE et de l'Unedic, prévue d'ici courant 2009, crée un contexte favorable pour une refonte complète des prestations offertes par le service public de l'emploi.
- Le groupe parlementaire de la majorité a exprimé son intérêt autour du contrat d'évolution.

Décision fondamentale 17

Sécuriser la rupture amiable du contrat de travail

Ministre du Travail

- Le 11 janvier, les partenaires sociaux ont conclu un accord qui institue la rupture à l'amiable, avec :
  - droit aux allocations chômage
  - possibilité pour les parties d'être conseillées
  - possibilité de se rétracter sous 15 jours
  - homologation obligatoire des prud'hommes (préférés finalement au directeur départemental du travail)
- La loi de modernisation du marché du travail du 25 juin 2008 a validé ce dispositif.

Décision fondamentale 18

Créer des agences pour les principaux services au public et faire évaluer tout service public (écoles, universités, hôpitaux, administrations) par des organismes indépendants

Ministres de la Fonction publique, de la Santé, de l'Education et de l'Enseignement supérieur

- La création du Secrétariat d'Etat chargé de l'évaluation des politiques publiques en mai 2007 a marqué une volonté de développer l'évaluation dans tous les domaines.
- L'Inspection Générale des Finances et la Cour des Comptes assurent par ailleurs un audit régulier des organismes publics.

Décision fondamentale 19

Renforcer les régions et les inter-communalités, tout en faisant disparaître en 10 ans les départements

Premier ministre, Ministre du Budget et de la Fonction publique, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales

- La RGPP envisage de mutualiser les moyens des services déconcentrés régionaux et départementaux.
- Le rapport Lambert de décembre 2007 préconise la fin de la clause générale de compétence des départements.
- Le groupe parlementaire UMP envisage une proposition de loi visant à faire siéger les conseillers généraux en collège régional.
- Le 26 juin, Nicolas Sarkozy a évoqué l'ouverture d'un chantier sur les structures territoriales pour 2009.
- Le 2nd CMPP du 4 avril a annoncé le transfert aux régions des dispositifs « *en faveur de la diffusion technologique* ».

Décision fondamentale 20

Réduire les dépenses publiques, à hauteur de 1% de PIB par an à partir de 2009, soit 20 milliards d'euros de réduction par rapport à la tendance par an pendant 5 ans

Premier ministre, Ministre du Budget

- A l'issue d'un séminaire gouvernemental le 31 mars, François Fillon a annoncé que le budget 2009 « *intégrerait des mesures d'économie liée à la réforme de l'Etat* ».
- Il a également déclaré vouloir bloquer en volume les dépenses publiques des 5 prochaines années.
- Le 4 avril a été annoncé par le gouvernement un train de mesures visant à économiser 6 à 7 Mds €, grâce à une rationalisation des différents ministères. 5 Mds € d'économies supplémentaires doivent être dégagées d'ici à l'été.